

Audiovisuel public: L'Assemblée approuve la baisse des crédits en 2020

BUDGET France Télévisions sera la plus touchée avec 62 millions d'euros en moins

20 Minutes avec AFP | 🕒 Publié le 01/11/19 à 04h44 — Mis à jour le 01/11/19 à 04h44



Une régie de télévision (illustration). — A. GELEBART / 20 MINUTES

L'Assemblée nationale (https://www.20minutes.fr/dossier/assemblee_nationale) a approuvé jeudi soir la baisse de 70 millions d'euros du budget 2020 de l'audiovisuel public, dénoncée par l'opposition. Au total, 190 millions d'économies sont prévues pour le secteur entre 2018 et 2022. En 2020, les crédits vont s'établir à 3,79 milliards d'euros. France Télévisions (https://www.20minutes.fr/television/france_televisions/) voit par exemple sa dotation baisser de 62 millions d'euros et Radio France de 5 millions.

Maintien des crédits de TV5Monde

« L'effort net demandé est en réalité plutôt proche de 50 millions d'euros », a précisé la rapporteure Marie-Ange Magne (LREM), « dans la mesure où la réforme des taxes affectées au CNC (centre national du cinéma) entraîne un allègement pour les chaînes de l'audiovisuel public estimé à 20 millions d'euros ». « Nous demandons un effort, c'est vrai, mais un effort que nous considérons comme soutenable » et qui « permet aussi de transformer l'audiovisuel public », a souligné le ministre de la Culture [Franck Riester](https://www.20minutes.fr/dossier/franck_riester) (https://www.20minutes.fr/dossier/franck_riester).

Dans les rangs de l'opposition, l'insoumis Michel Larive a dénoncé des « crédits en chute libre » et la communiste Marie-George Buffet « un coup important porté à l'audiovisuel public ». Virginie Duby-Muller (LR) a regretté une « logique de rabot » et des « arbitrages très tardifs », pendant que la majorité insistait sur la baisse d'un euro de la redevance audiovisuelle ou le maintien des crédits de TV5Monde.

L'AFP recevra six millions supplémentaires en 2020

Le ministre et les députés ont évoqué la préparation du projet de loi [audiovisuel](https://www.20minutes.fr/dossier/audiovisuel_public) (https://www.20minutes.fr/dossier/audiovisuel_public) et sa disposition la plus emblématique : la création de « France Médias », société mère de l'audiovisuel public qui doit regrouper début 2021 dans la même holding France Télévisions, Radio France et France Médias Monde (RFI, France 24 et la radio arabophone Monte Carlo Doualiya). Le texte doit être présenté en novembre en conseil des ministres et arriver au Parlement début 2020.

Autre budget voté jeudi soir, la mission « médias, livre et industries culturelles » bénéficie quant à elle d'une hausse de 2 % pour s'établir à 591 millions d'euros en 2020. L'Etat apporte notamment six millions supplémentaires à l'Agence France Presse en 2020 : 4,5 millions d'euros de dotation exceptionnelle pour « contribuer au plan de transformation présenté par le nouveau PDG de l'Agence » et 1,5 million d'euros pour revaloriser la dotation courante.